

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1023 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1023

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Orbisso Gadito Hassen, moniteur auxiliaire d'Education surveillée, est mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour compter du 1er octobre 1961, pour exercer les fonctions de moniteur auxiliaire au Service de l'Enseignement.